

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DES
BOUCHES-DU-RHÔNE**

RAPPORTEUR(S) : MME SABINE BERNASCONI

**DÉLIBÉRATION DE LA COMMISSION PERMANENTE
13 Décembre 2019**

OBJET : Soutien à l'économie culturelle et aux artistes - Propositions d'acquisitions d'œuvres d'art dans le cadre de l'opération "Vœux d'artistes".

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu la délibération du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône en date du 16 avril 2015, donnant délégations de compétences à la Commission permanente du Conseil départemental,

La Commission permanente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, réunie le 13 Décembre 2019 dans l'Hôtel du Département à Marseille, le quorum étant atteint,

Au bénéfice des considérations mentionnées dans le rapport,

A décidé :

- au titre du soutien à l'économie culturelle et aux artistes, de procéder aux achats suivants pour un montant total de 6 340 €:
 - 2 séries d'œuvres d'Albane de Villard intitulées « Ombres portées »,
 - 1 œuvre de Piotr Klemensiewicz intitulée « Chaise »,
 - 1 œuvre d'Olivier Bernex intitulée « Fleurs Sauvages »,
 - 1 œuvre de Lionel Borla, intitulée « Récital sous grand pin »
 - 1 œuvre de Malika Mokadem, intitulée « Bed of flowers ».
- d'autoriser la Présidente du Conseil départemental ou son représentant à signer le contrat de cession d'œuvres d'art correspondant, dont le projet est joint en annexe au rapport.

La dépense sera imputée au chapitre 21 du budget départemental.

A l'unanimité

**ADOPTÉ
Pour la Présidente du Conseil départemental
des Bouches-du-Rhône
et par délégation**

**Signé
Nathalie Tarrisse
Directrice des assemblées**